

25 février 2019 – Infolettre n° 17 – www.cpeg.ch

Chère Madame, cher Monsieur,

L'actualité qui entoure la CPEG est nourrie et, dans ce contexte particulier, la CPEG suit la feuille de route qui est la sienne. Elle se prépare à la mise en œuvre du 2^e train de mesures structurelles indispensables à son équilibre financier. Elles entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2020 pour autant qu'aucune loi prévoyant une capitalisation suffisante ne soit promulguée d'ici au 31 mai prochain.

En parallèle aux séances de présentation de ces mesures que nous menons actuellement auprès de nos employeurs, nous mettons à votre disposition sur notre site Internet une nouvelle page qui leur est consacrée.

Nous vous invitons à la consulter et nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toute précision complémentaire à ce sujet.

Avec nos meilleurs messages,

Christophe Decor
Directeur général

CPEG

	À VOTRE SERVICE
	25/02/2019
Une nouvelle page Internet pour expliquer le 2^e train de mesures structurelles	
Vous trouverez sur notre site Internet, dans l'onglet Assurance, une nouvelle page consacrée au 2 ^e train de mesures structurelles. Cette page explique la raison de ces mesures structurelles, en quoi elles consistent et à qui elles s'appliquent. Elle donne également accès à une foire aux questions et à des informations utiles.	
Découvrir la page Mesures structurelles	



ACTUALITÉS

25/02/2019

La CPEG nommée « Pionnier » dans le classement du WWF en matière d'investissement responsable

Dans le classement 2018-2019 des 20 plus grandes caisses de pension suisses en matière d'investissement responsable établi par le WWF, la CPEG figure désormais dans la catégorie « Pionnier », aux côtés de la Caisse de pension bernoise et de la Caisse de pension de la Ville de Zurich. Dans le précédent classement paru en 2016, aucune caisse n'avait figuré dans cette catégorie des excellents élèves et la CPEG se réjouit de voir ses efforts en la matière récompensés. Le WWF écrit que les trois institutions identifiées comme pionnières « poursuivent des approches relativement globales et progressent dans des domaines importants de la branche ». De manière générale, le WWF estime que des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines depuis la première étude comparative, même si cette évolution globalement positive « reste insuffisante face à l'urgence des sujets liés à la durabilité, notamment la protection du climat ».

[Accéder à l'étude du WWF](#)

La CPEG adhère à la plateforme du SITG

La CPEG a récemment été accueillie comme partenaire du SITG (Système d'Information du Territoire à Genève), un organisme fondé sur un réseau de partenaires publics ayant pour but de coordonner, centraliser et diffuser les données géographiques relatives au territoire genevois, produites dans le cadre de leurs missions. Ce partenariat permettra à la Caisse de collaborer de manière accrue à l'échange de données avec toutes les institutions partenaires, par exemple, dans le domaine énergétique, avec l'office cantonal de l'énergie et les Services industriels de Genève.

[Accéder au communiqué du SITG](#)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la CPEG.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cette infolettre, merci!

CPEG · Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève